



## **LA COMMUNE DE FABREGUES (HERAULT) RECRUTE 16 AGENTS RECENSEURS**

Dans le cadre du recensement de la population, la commune de Fabregues recrute 16 agents recenseurs pour la période du 03/01/2022 au 21/02/2022.

### DESCRIPTIF DU POSTE

Le recensement de la population est réalisé à partir des réponses des habitants d'une commune à des questionnaires écrits : l'agent recenseur remet les questionnaires aux habitants concernés et les recueille une fois complétés.

L'agent recenseur se voit confier un secteur et une liste d'adresses. Cet ensemble comporte en principe 250 logements au maximum. L'agent recenseur s'occupe seul des adresses qui lui sont confiées sur une zone géographique déterminée.

L'agent recenseur collecte les informations pour les logements qui lui sont attribués soit directement soit en incitant les habitants à se recenser sur le site internet de l'INSEE.

Il détermine la catégorie de chaque logement.

Il dépose les questionnaires auprès des habitants du logement après les avoir numérotés, puis les récupère une fois remplis.

Il assure le suivi des dossiers par adresse, procède au classement des imprimés et il tient à jour avec soin son carnet de tournée.

Il rencontre plusieurs fois par semaine le coordonnateur du recensement en mairie (suivi de l'avancement de la collecte, gestion des difficultés, évaluation de son travail).

### PROFIL RECHERCHÉ

- Ténacité et grande disponibilité quotidienne (collecte et restitution des questionnaires en journée mais également en soirée, les weekends) ;
- Sérieux ;
- Etre en capacité d'organiser de façon optimale les tournées (sens de l'orientation et méthode) ;
- Aptitudes relationnelles, capacité au dialogue ;
- Savoir rendre compte de son activité ;
- Bonne condition physique (marche, déplacements extérieurs en saison hivernale, montées d'escaliers,...) ;
- Discrétion, confidentialité et neutralité ;
- Dynamisme et motivation ;
- Téléphone portable obligatoire ;
- Permis B recommandé pour certains secteurs et utilisation du véhicule personnel (remboursement des frais kilométriques).

## HORAIRES

L'agent recenseur organise et gère lui-même son temps de travail en fonction des adresses à recenser. En revanche, les plages horaires privilégiées seront principalement situées les soirs et les week-ends pour correspondre aux disponibilités des habitants.

## FORMATION DES AGENTS RECENSEURS

Les agents recenseurs bénéficient de 2 <sup>1</sup>/<sub>2</sub> journées de formation obligatoires, début janvier, dispensée par l'INSEE.

## MODALITÉS DU CONTRAT

Contrat à durée déterminée

Salaire : Forfaitaire + prime en fonction du nombre d'imprimés collectés

DATE LIMITE D'ENVOI DES CANDIDATURES : 17 octobre 2021

Les personnes intéressées par ce travail rémunéré sont invitées à envoyer leur curriculum vitae ainsi qu'une lettre de motivation à l'adresse suivante :

Monsieur le Maire  
8 rue Paul Doumer  
34690 FABREGUES

Ou sur [point.emploi@fabregues.fr](mailto:point.emploi@fabregues.fr)

Pour plus d'informations sur le poste, vous pouvez vous adresser au service du Point Emploi sur place au 15 bis rue Paul Doumer, 34690 Fabrègues, par téléphone au 04.67.85.55.26 ou bien par mail à l'adresse suivante : [point.emploi@fabregues.fr](mailto:point.emploi@fabregues.fr).